



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren

CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé

CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

COMMUNIQUE DE PRESSE

11.3

Berne, le 20 mai 2008

Action commune des opposants à l'article constitutionnel

Lors d'une action commune, les opposants à l'article constitutionnel sur l'assurance-maladie appellent la population à voter Non le 1^{er} juin. Des membres des gouvernements cantonaux, de partis politiques et des organisations du domaine de la santé ont participé à cette action.

"On ne jongle pas avec les patients et les assurés." De nombreuses personnalités se sont rassemblées sur la Waisenhausplatz à Berne pour lancer cet avertissement et appeler à voter Non à l'article constitutionnel.

Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat et président de la Conférence des directeurs de la santé (CDS), a symboliquement déposé un chèque de 8 milliards dans une caisse surdimensionnée. Il a de la sorte protesté contre le fait que les cantons devraient transmettre aux caisses-maladie 8 milliards de francs par an que celles-ci pourraient utiliser sans possibilité de décision et de contrôle démocratiques. Pour Peter Gomm, directeur de la santé du canton de Soleure, "les caisses ont un énorme déficit démocratique", qui motive le refus des cantons.

Le système ne deviendra pas plus transparent si les caisses obtiennent toutes les ressources et tout le pouvoir. Sans mandat de prise en charge, cela est même nocif. L'article constitutionnel paraît séduisant, mais vise exactement le contraire, à savoir moins de transparence et moins de liberté de choix. La formulation potestative sur les prestations de soins de longue durée et en cas d'accident ouvre grande la porte à une réduction dépourvue de sens des prestations.

Jacques de Haller, président de la Fédération des médecins suisses FMH a rappelé que les partisans ont clairement l'intention de limiter le libre choix des prestataires – médecins, hôpitaux, EMS, services d'aide et de soins à domicile, etc. Sont en jeu non seulement les intérêts des prestataires mais aussi et surtout ceux des assurés et des patients.

Ont également participé à l'action les conseillères nationales Jacqueline Fehr, Margret Kiener Nellen, PS, et Franziska Teuscher, Les Verts, ainsi que de nombreux médecins et des représentantes et représentants du personnel de la santé et d'autres organisations du monde la santé.

Informations:

Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, président de la CDS	
Directeur de la santé du canton de Vaud	021 316 50 00
Conseiller d'Etat Peter Gomm, membre de la CDS	
Directeur de la santé du canton de Soleure	032 627 28 20
Jacques de Haller, président de la FMH	031 359 11 11
Michael Jordi, secrétaire central suppl. CDS	031 356 20 20 / 079 702 20 90

Photos de l'action: <http://www.gdk-cds.ch/374.html> (environ dès 15h)



Les institutions, partis et organisations suivants rejettent l'article constitutionnel :

Cantons: 25 gouvernements cantonaux; Conférence des directeurs cantonaux des finances CDF; Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé CDS; Conférence des gouvernements cantonaux CdC; Comité de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales CDAS

Partis: PCS suisse; PDC suisse; PEV suisse; partis cantonaux PRD: AG, BL, GE, LU, SO, TG, VD, ZG; PdL suisse; Les Verts suisses; Les Verts libéraux suisses; JS; Parti libéral suisse PLS; PS suisse; UDC du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures.

Associations et organisations: AGILE Entraide Suisse Handicap; ChiroCentrumChur; ChiroSuisse; Dachverband schweizerischer Patientenstellen DVSP; Conférence des organisations faïtières de l'aide privée aux personnes handicapées et de l'entraide DOK; Fédération romande des consommateurs FRC; Ligue suisse contre le cancer; pharmaSuisse Société Suisse des Pharmaciens; physioswiss; Pro Mente Sana; Association suisse des infirmières et infirmiers ASI; Société Suisse de Médecine Général SSMG; Société suisse de psychiatrie et de psychothérapie SSPP; Conférence nationale suisse des ligues de la santé GELIKO; Union syndicale suisse USS; Organisation Suisse des Patients OSP; Conseil suisse des aînés CSA; Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la santé FSAS; Syndicat des services publics ssp; Union suisse des professions libérales USPL; Association suisse des médecins-chefs en psychiatrie ASMP; Société Suisse d'Odonto-stamologie SSO; Association suisse des services d'aide et de soins à domicile; Stiftung für Konsumentenschutz SKS; Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique ASMAC; Fédération des médecins suisses FMH et d'autres associations et organisations.